



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN  
*Séance extraordinaire du 29 avril 2021*

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 15 h 15, le 29 avril 2021, par  
vidéoconférence, à laquelle sont présents et forment quorum sous  
la présidence du maire, monsieur Daniel Monette :

Madame Christiane Beaudry, conseillère au district 6  
Messieurs Michel Charron, conseiller au district 5  
Jean-François Mills, conseiller au district 4

Monsieur Éric Gélinas, directeur général adjoint, est également  
présent et aucun citoyen assiste virtuellement à la rencontre.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et directives  
gouvernementales en regard de la pandémie du COVID-19, la  
présente séance est tenue via télé-rencontre, à laquelle les citoyens  
ont été invités à assister. De plus, l'enregistrement de la présente  
séance sera déposé sur le site Internet de la Municipalité.*

**1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

À 15 h 15, les présences sont prises et le quorum est constaté.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 15 h 15, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

**3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

Le directeur général adjoint déclare que l'avis de convocation pour  
la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**180-04-2021**

**Sur proposition** de Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général adjoint
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination et embauche d'une directrice des loisirs et de la culture
6. Période de questions
7. Levée de la séance



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
*Séance extraordinaire du 29 avril 2021*  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**5. NOMINATION ET EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE DES LOISIRS  
ET DE LA CULTURE**

**181-04-2021**

**Attendu** la vacance au poste de directeur (trice) des loisirs et de la culture depuis le 27 mars 2021;

**Attendu** la recommandation du comité des ressources humaines à l'effet de retenir la candidature de madame Patricia Comeau;

**En conséquence, sur proposition** de Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

**Que** madame Patricia Comeau soit embauchée au poste de directrice des loisirs et de la culture de la municipalité, et ce à compter du 3 mai 2021;

**Que** les conditions de travail, rémunérations et avantages soient ceux précisés au contrat de travail à intervenir et devant être signé par le maire monsieur Daniel Monette.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement aux décisions prises et non relative aux opérations administratives. Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

Les questions s'adressent aux membres du conseil sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**182-04-2021**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de Michel Charron, il est unanimement résolu de lever la séance à 15 h 20.

Daniel Monette  
Maire

Éric Gélinas  
Directeur général adjoint